DÉPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE — 6e CIRCONSCRIPTION

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 23 NOVEMBRE 1958

LÉON MAUDUIT

Candidat Indépendant

investi par le Centre National des Indépendants et Paysans

Chères Electrices, Chers Electeurs,

La sympathie qu'un très grand nombre d'entre vous m'a déjà témoignée en 1956 m'autorise à me présenter de nouveau à vos suffrages. Je le fais pour mon pays, pour notre circonscription et pour vous tous.

La réforme électorale, pour laquelle je n'ai cessé de combattre, vous permet enfin d'assurer une représentation effective et réaliste des intérêts d'une circonscription qui n'a pas eu de représentant à l'Assemblée Législative depuis 1939. Des relations humaines et directes vont pouvoir se substituer à l'anonymat d'un scrutin qui s'est condamné dans ses résultats.

Depuis 10 ans, des partis, solidement attachés aux basques d'une République qu'ils n'ont cessé d'avilir, nous ont promis des réformes et une restauration pour la réalisation desquelles il a d'abord fallu les mettre à pied.

Ecœuré, le peuple de France, dont ils prétendent encore avoir la confiance, leur a déjà fait comprendre, par 80 % de ses suffrages, qu'il en avait assez.

Une Constitution nouvelle nous est donnée.

Elle ne sera valable que dans la mesure où les hommes qui auront pour mission de l'appliquer et de l'adapter, seront eux-mêmes des hommes valables.

Les partis, de leur côté, ne se revaloriseront que dans la mesure où ils se réformeront.

Le premier moyen d'y parvenir est de changer les habitudes ; le plus sûr, celui de changer les hommes qu'une trop longue expérience des mœurs parlementaires de la IVe a malheureusement déformés.

ENSEMBLE :

NOUS TRAVAILLERONS

— à protéger la liberté des citoyens et du Pays contre le socialisme marxiste ;

— à consolider l'autorité de l'Etat.

NOUS RECHERCHERONS :

1°) LA STABILITÉ MONÉTAIRE et la réduction du train de vie de l'Etat, qui ne peut indéfiniment dépenser plus qu'il ne reçoit ;

2°) UNE RÉFORME FISCALE essentiellement basée sur la simplification, afin d'éviter aux contribuables les tracasseries d'une paperasserie et d'une fiscalité toujours plus compliquée.

NOUS DÉFENDRONS :

LA LIBRE ENTREPRISE, parce qu'elle fait appel à l'esprit d'initiative et parce qu'elle met à la disposition de tous les ressources de l'épargne.

L'EXPLOITATION FAMILIALE AGRICOLE, par la modernisation de ses structures, afin d'en faire une entreprise viable, rentable et capable d'affronter l'avenir.

Nous y parviendrons par la formation des jeunes ruraux, le développement des crédits d'installation, l'amélioration de l'habitat, la défense de nos productions régionales et l'organisation interprofessionnelle des marchés.

LA DÉCENTRALISATION INDUSTRIELLE, qui doit permettre, dans notre circonscription, l'implantation d'industries spécialisées, susceptibles d'assurer un emploi aux Travailleurs, notamment aux jeunes, tout en protégeant l'artisanat dont l'utilité est incontestable dans l'Economie Nationale.

LA FAMILLE FRANÇAISE,

— en alignant les prestations familiales sur les charges réelles de la famille ;

— par une politique du logement qui doit garantir le foyer de la vie familiale et assurer l'avenir des jeunes ménages ;

— par une réforme de l'enseignement qui doit compléter l'action éducatrice de la famille et permettre à l'enfant de développer ses capacités ; à la jeunesse d'assurer sa place et de prendre ses responsabilités dans la Nation ;

— en établissant un statut qui mettra fin à la querelle de l'école libre, dans le respect des droits et libertés de chacun.

NOUS SOUTIENDRONS :

LES TRAVAILLEURS, car l'augmentation des richesses et de l'activité nationale ne doit pas profiter à un seul groupe privilégié de citoyens. La prospérité doit se répercuter sur le mode de vie de tous les Français.

LES ANCIENS COMBATTANTS et Victimes de la guerre, pour la reconnaissance de leurs mérites.

LE DROIT DES VIEUX à une retraite digne de toute une vie de labeur.

L'avenir du Pays exige UNE VOLONTÉ DE PAIX SANS ABDICATION. Depuis six mois, les Français ne cessent d'affirmer qu'ils veulent une France qui demeure un grand Pays, digne de ses traditions, de son Armée et de sa Civilisation.

Ensemble, nous maintiendrons la présence Française en Algérie ;

Ensemble, nous soutiendrons la politique définie par le Général De Gaulle pour le succès d'une communauté franco-africaine ;

Ensemble, nous assurerons la participation Française aux traités européens, dans le respect de nos droits et de nos intérêts.

Pour la réalisation de ce programme, vous voterez :

LÉON MAUDUIT



Léon MAUDUIT est né le 4 Septembre 1913, à Rennes. Son père ayant été tué le 30 Juillet 1916, à Maurepas (Somme), il fut élevé à Saint-Malo et fit toutes ses études secondaires au Collège de cette ville, puis ses études supérieures à la Faculté de Droit de Rennes, où il obtint sa licence.

Scout de France, il milita ensuite dans le milieu des étudiants, dont il fut le délégué du Droit de l'Association Générale, et le vice-président de l'Association des Etudiants Catholiques Rennais.

Après avoir fait son service militaire comme E.O.R., il s'installa en 1937 à Segré, qu'il ne devait plus quitter, si ce n'est pour la campagne 1939 - 1940, au cours de laquelle il servit comme sous-lieutenant dans le 41e Régiment d'Infanterie. Il fit une campagne brillante qui lui valut deux citations, dont une à l'ordre de l'Armée (Croix de Guerre avec palme) et réintégra Segré, où il acheta la charge d'Avoué, qu'il gère depuis le 2 Mai 1941.

Aux heures difficiles de Segré, on le retrouve animant le Groupe des Secouristes de la Croix-Rouge Française.

Depuis cette époque, Léon MAUDUIT n'a cessé d'apporter son dévouement aux diverses associations qui ont sollicité son concours, et notamment au Comité des Ecoles Libres de Segré, dont il assure la Présidence depuis huit ans. Membre de plusieurs Conseils d'Administration, dont celui de la Caisse d'Epargne de Segré, M. MAUDUIT est également Président Cantonal de l'U.N.C. depuis 1956.

Remplaçant : *Henri TREMBLAIS*

Henri TREMBLAIS est né à Angers, le 31 Octobre 1925. Il a fait ses études à Saint-Joseph de Loquidy, à Nantes, puis à l'Ecole Supérieure des Sciences Commerciales, à Angers. En 1948, il prit la succession de son père, qui était négociant en combustibles dans La Doutre depuis 1914.

D'une activité débordante, M. TREMBLAIS ne cesse d'apporter, depuis plus de dix ans, la maturité de son savoir et l'enthousiasme de son tempérament aux réalisations d'un grand nombre d'Associations Angevines.

SEGRÉ - IMP. DU MERCURE